REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité

Elections Législatives de Mars 1973 (deuxième circonscription)

LISTE D'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS POUR LE SOUTIEN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CANDIDATURE : Jean CABANNE

Madame, Monsieur,

Les quatre et onze mars prochain vous aurez, parmi plusieurs candidats, à choisir votre député. Vous devez élire ce jour-là celui que vous jugerez le plus apte à vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Ma candidature est en premier lieu celle d'un élu bas-alpin. Depuis quatre ans je suis Conseiller Général du Canton de Saint-Etienne les-Orgues ; C'est un canton rural où s'équilibrent les activités du tourisme et de l'agriculture et qui ressemble en tous points à la plupart des cantons de la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence. Depuis deux ans, je suis Maire de Manosque ; c'est la première ville de notre département et son développement a déjà des effets favorables sur la région qui l'entoure. Ces deux mandats m'ont permis de mieux comprendre les problèmes qui se posent à tous et ainsi d'être mieux instruit des solutions qu'il faut leur apporter.

Comme en 1967, j'ai demandé à Monsieur Auguste GIRARD d'être mon suppléant ; j'ai voulu l'avoir auprès de moi pour pouvoir me consacrer davantage à l'ensemble de la circonscription ; sa profession et son rôle dans les organisations sociales de l'agriculture lui permettent de me conseiller sur l'ensemble des problèmes agricoles et renforcent ma détermination de donner une priorité au soutien des exploitations familiales.

Je participe aussi à une grande option nationale, celle du soutien au Président de la République. Sur ce point je reste également fidèle à ma ligne de conduite mais si j'ai reçu l'investiture de toute les formations de la Majorité, je me rattache plus directement à la gauche regroupée dans le Comité d'Etudes pour un Nouveau Contrat Social. Je défends auprès de vous le projet d'une société de progrès plus juste et plus égale. Dans cette compétition d'où la gauche traditionnelle issue de la Révolution libératrice de 1789 est hélas absente, je veux rendre à cette famille de pensée, si importante dans nos Alpes, la possibilité de s'exprimer autrement que par l'adoption d'un programme directement inspiré du Communisme.

Un député est d'abord l'élu d'une circonscription. La nôtre couvre sur sa longueur toute la moitié sud du département. Dans les seize cantons qui la composent, j'ai la volonté de m'attacher résolument à la cause des catégories sociales les moins favorisées et au développement de notre économie locale. Le développement économique de notre département constitue un objectif majeur. Un député peut beaucoup dans ce domaine. Il est un lien entre d'une part l'exécutif représenté par le gouvernement, les collectivités locales et l'administration et d'autre part l'ensemble de ceux qui vivent dans sa circonscription.

Nous avons devant nous de grandes chances qu'il faut saisir et qui ont été jusqu'ici ouvertement négligées par le député titulaire sortant. Ces chances sont variables dans leur nature suivant nos régions mais elles existent partout. J'en citerai quelques-unes :

— Sur le plateau de Forcalquier-Banon et dans la Vallée du Jabron, le tourisme recevra une impulsion nouvelle par l'équipement accéléré des Communes (extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable ; équipements scolaires et sportifs). L'aide de l'Etat et du Département devra s'étendre à des domaines nouveaux ou insuffisamment dotés (enlèvement et destruction des déchets, épaves, ordures ménagères — développement accru des programmes d'électrification rurale). Les admirables ensembles de la Montagne de Lure et du Luberon constituent dans le domaine touristique nos meilleurs atouts. Quant à l'agriculture elle doit trouver un nouvel essor par l'extension des périmètres irrigués à condition que l'eau puisse être livrée à des prix compétitifs pour l'exploitant.

— Dans la vallée de la Durance l'irrigation joue un rôle essentiel. Les canaux actuels, de structure archaïque feront l'objet d'une rénovation d'ensemble déjà étudiée et qui sera financée par le budget du Ministère de l'Agriculture. Mais cette partie du Département a aussi une autre vocation : l'industrie. Les zones industrielles de Manosque pour le Sud, celle qu'il faut prévoir au Nord, près de Peyruis, au carrefour Bléone-Durance, sont le moyen de préparer efficacement des créations d'emploi rendues possibles par le démarrage du complexe de Fos. A cet égard, l'ouverture prochaine du chantier de l'Autoroute Aix-La Brillanne dont j'ai fait décider la création aura un effet décisif ; cet important ouvrage pourrait, comme me l'a indiqué récemment le Président de la Société de la Vallée du Rhône, désignée comme concessionnaire, être mis en service avant l'été 1978 (un an pour les études, deux ans pour les acquisitions foncières, deux ans pour les travaux) ; le tracé suivra de bout en bout la rive gauche sur les « délaissés » de la Durance.

— Le plateau de Riez-Valensole et la moyenne vallée du Verdon, de Gréoux à Moustiers constituent une autre région naturelle où les possibilités d'expansion sont remarquables. L'équipement des plans d'eau des lacs de barrage qui seront bientôt dans nos terres comme une petite mer naturelle, transformera la vie économique de trois cantons. Pour les agriculteurs et ceux qui habitent au-dessus de la vallée, le but est de conserver pour notre département l'eau du Verdon déjà commercialisée en partie vers Marseille et les Centres Urbains de la Côte.

Il est essentiel que votre député ait les mains libres en face de ces deux puissances que sont devenues « l'E.D.F. » et le « Canal de Provence ».

— L'arrondissement de Castellane et le Haut Verdon ont constitué dans le passé une région peuplée et active qui doit revivre grâce à une aide mieux ajustée pour l'agriculture et le tourisme été-hiver. Les Chefs-lieux de canton sont bien désignés pour accueillir, comme c'est le cas dans les pays de montagne, de petites industries de transformation qui maintiendront partout la jeunesse et la vie. La modernisation des voies de communication est la condition primordiale de ce développement.

Ainsi, pour ne pas nous laisser oublier, nous croyons que partout s'impose le changement d'une représentation parlementaire absente et défaillante. Ce changement nous ne le trouverons pas sur les chemins de l'inconnu ou dans des aventures politiques. Nous le trouverons comme le Président de la République a eu le devoir de nous le dire, dans le cadre des institutions républicaines et par la mise en œuvre de procédures modernes, dignes d'un grand pays.

Il nous faut une SOCIETE PLUS JUSTE grâce à une participation plus équitable de tous aux fruits de la prospérité et en particulier :

— Des personnes du troisième âge en mettant en application le droit à la retraite au taux plein à partir de 60 ans. Les retraités et les personnes âgées constituent en effet une part importante de notre population. Leurs droits acquis doivent être préservés et consolidés par la généralisation des retraites complémentaires. Le minimum vieillesse devra être doublé dans les quatre ans à venir, comme il l'a été au cours des dernières années tandis que sera abrogé la référence à l'obligation alimentaire des enfants qui freine encore beaucoup de demandes. Une véritable charte des personnes âgées sera votée pour améliorer les conditions de la vie quotidienne (gratuité des soins pour les personnes de plus de 60 ans exonérées de l'impôt sur le revenu, généralisation de l'aide à domicile, création de foyers dans tous les cantons).

— Des travailleurs par l'allègement des impôts sur les revenus les plus faibles, l'augmentation du SMIC plus rapide que celle des salaires moyens.

— Des agriculteurs, en donnant à l'exploitation familiale les moyens d'existence qui lui font défaut aujourd'hui. Le maintien de notre agriculture intéresse bien plus que les seuls agriculteurs eux-mêmes et concerne tous ceux qui en permanence ou à titre secondaire, vivent dans nos campagnes. L'agriculteur joue un rôle économique et a droit de ce fait au juste prix des produits de son travail ; il convient maintenant de prendre conscience de son rôle « écologique » de gardien de la nature qui lui ouvre droit à une garantie de revenu minimum (subventions d'installation, prêts pour les acquisitions foncières et de matériel à des conditions meilleures, dégrèvement d'impôts, aide directe aux activités les plus utiles à la protection de l'environnement). Ces propositions donnent la primauté à l'exploitation familiale et constituent un refus du projet communiste-socialiste de création d'« Offices de la Terre » qui contient en germe la collectivisation de la propriété des exploitants.

— Des fonctionnaires et salariés du secteur public par une progression de leurs rémunérations au même rythme que celles du secteur privé. Les salariés du secteur public et les fonctionnaires subissent encore dans les Alpes-de-Haute-Provence une discrimination injustifiée qui cessera par la suppression complète des abattements de zone.

— Des rapatriés par une indemnisation plus complète.

— Des commerçants et artisans par l'attribution d'une garantie de la valeur de leur fonds et par le vote de la loi d'orientation du commerce indépendant.

— De tous les jeunes par la gratuité complète de la scolarité obligatoire, l'adaptation des programmes, l'égalisation des chances devant la vie.

Il nous faut une SOCIETE PLUS RESPONSABLE, grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :

— en réformant les pouvoirs et les moyens des communes et des départements ;

— en faisant passer des Communes à l'Etat les frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et de tous les C.E.G. ;

— en abaissant à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique ;

— par la participation dans l'entreprise et l'affirmation de la dignité du travailleur ; la généralisation de l'intéressement aux bénéfices et de l'actionnariat ouvrier ; la participation effective du personnel aux décisions de l'entreprise ; la généralisation de la mensualisation.

Il nous faut une SOCIETE PLUS HUMAINE :

— Pour les travailleurs : en favorisant le développement des horaires aménagés ; en réglementant et mieux contrôlant les conditions de travail ; en supprimant progressivement le travail à la chaîne ; en aidant à l'organisation mutualiste du travail rural afin de développer les temps de loisirs pour les agriculteurs.

— Par la promotion du travail indépendant ; pour défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant, les petites et moyennes entreprises.

— Par la promotion de la femme : en facilitant l'accès des femmes à tous les emplois publics, en généralisant le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ; en développant l'information familiale et en adaptant les textes sur la régulation des naissances ; en construisant des crèches.

— Pour la famille : en garantissant la progression des allocations familiales et en simplifiant les prestations ; en améliorant l'aide aux handicapés, en lançant un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.

— Dans la vie quotidienne ; en limitant les concentrations urbaines et en assurant la promotion des villes moyennes ; en accentuant l'orientation de la politique du logement vers la construction de maisons individuelles et l'accession à la propriété ; en imposant la rédaction en langage compréhensible des textes administratifs et judiciaires ; en donnant aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.

Ainsi dans les Alpes-de-Haute-Provence comme ailleurs dans notre pays, le vrai choix est entre les incohérences du programme des socialistes-communistes derrière lesquels se profile la dictature et la société de participation et de progrès que je vous propose. Si vous m'accordez votre confiance je saurai faire respecter votre volonté et je consacrerai à l'exercice de mon mandat tout mon temps à l'exclusion de toutes activités privées pour donner à notre département une vraie représentation comme je l'ai fait pour le canton et la ville où j'ai déjà été élu. Je vous demande de vous rassembler dès le premier tour dans l'Union de tous les Républicains de Progrès.

Jean CABANNE

Chevalier des Palmes Académiques,
Croix de la Valeur Militaire,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Diplômé d'études supérieures de Droit,
Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris,
Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration,
Administrateur Civil,
Conseiller Général du Canton de Saint-Etienne-les-Orgues
Maire de Manosque.

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE GIRARD,

Officier du Mérite Agricole,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Agriculteur,
Administrateur de la Mutualité Sociale Agricole,
Adjoint au Maire de Manosque.

MOLLET - MANOSQUE